

Comment stocker mes textiles ?

Les articles textiles doivent être propres et secs. Ils peuvent être conservés dans des sacs, de préférence peu volumineux (moins de 100 L dans tous les cas). Il est également conseillé d'attacher les chaussures d'une même paire ensemble pour éviter qu'elles ne se séparent au moment du tri.

Description de la filière

La filière à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) des textiles d'habillement, linge de maison et chaussures des ménages (TLC) est encadrée par des textes nationaux.

La filière est régie au niveau national par Eco TLC.

<http://www.ecotlc.fr/>

En Corse, en 2011, le SYVADEC a lancé la filière textile pour palier l'absence d'opérateurs en Corse pour la collecte et le tri des textiles (en partenariat avec Eco TLC pour le recyclage des textiles)

https://www.syvadec.fr/La-mode-est-un-cycle-qui-se-recycle-_a97.html

En parallèle, les associations locales de l'Economie Sociale et Solidaire collectent également les textiles.

Le chiffre clé

Plus de **600 tonnes** de textiles, linge de maison et chaussures collectées par le SYVADEC en 2016. Ce chiffre ne prend pas en compte les gisements collectés par les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Que faire de mes textiles ?

132 bornes de collecte ont été installées par le **SYVADEC** en Corse pour la récupération des textiles :

- Dans toutes les recycleries présentes sur le territoire,
- Sur les parkings des enseignes de la grande distribution partenaires,
- Dans les boutiques des associations locales partenaires,
- Dans certaines communes.

La collecte est également réalisée par les **associations caritatives** directement en boutique (apport volontaire dans les locaux des associations qui servent aussi souvent de boutique de revente).



Comment sont valorisés les textiles, linges de maison et chaussures ?

Les associations caritatives locales trient le réemploi pour la vente sur place.

Les autres déchets textiles, après pré-tri sur site et regroupement, sont transportés sur le continent afin d'y subir un tri plus poussé. Une fois triés, ils pourront être :

- Réemployés pour la vente en friperie ou destinés à l'export
- Valorisés en chiffon d'essuyage ou effilochés pour permettre la fabrication de feutres, de produits d'isolation, la confection de nouvelles pièces de tissu par filature cardée
- Valorisés en Combustibles Solides de Récupération (CSR)
- Éliminés par stockage ou incinération (avec ou sans récupération d'énergie) pour les vêtements ou chaussures souillés ou trop dégradés et les textiles composés de mélanges de fibres synthétiques mêlées